

Casablanca, le 13 Novembre 2019

Communiqué de presse

Suite à la décision prise par le Pr Khaled Ait Taleb, Ministre de la Santé, d'annuler l'adjudication du marché relatif à l'acquisition du traitement contre l'hépatite virale de type C, l'ALCS considère que cette décision était certes bien fondée, vu les nombreuses failles qui ont entaché le processus d'appel d'offres, dont le coût très élevé du médicament qui devait être acheté à un laboratoire étranger au prix de 4950 dirhams la boîte, sachant que le médicament fabriqué par trois laboratoires marocains aurait coûté seulement 2660 dirhams,

À cette occasion, l'ALCS souhaite insister auprès de Monsieur le Ministre de la Santé sur l'urgence de lancer le plus rapidement possible un nouvel appel d'offres pour l'achat des médicaments contre l'hépatite C et d'en accélérer le processus de leur acquisition car des centaines de citoyens sont en attente de traitement depuis plus de trois ans. Chaque retard risque d'entraîner la détérioration de leur état de santé et le risque de survenue de complications, notamment la cirrhose et le cancer du foie, qui nécessitent une prise en charge médicale multidisciplinaire et coûteuse.

L'ALCS demande également de faciliter l'accès aux traitements de l'hépatite C aux groupes nécessiteux et vulnérables couverts par nos services, en leur permettant de bénéficier de la couverture sanitaire via le système Ramed, ce qui n'est pas le cas actuellement pour la majorité d'entre eux.

L'ALCS souligne également la nécessité d'une mobilisation collective (gouvernement, conseils de régions, etc.) pour mettre à disposition les ressources financières nécessaires dans le cadre du projet de loi de finances 2020, actuellement en discussion au Parlement, et pour faire de l'achat de ces médicaments et de l'élargissement de l'accès aux bilans de suivi biologique une priorité.

Par ailleurs, devant l'absence fréquente de symptômes lors de cette infection et afin d'éviter autant que possible de nouvelles infections, il est nécessaire de lancer des campagnes de dépistage. Ainsi, nous demandons que le processus d'appel d'offres qui a été lancé pour l'achat de tests de diagnostic de l'hépatite C soit également accéléré.

Enfin, nous réaffirmons solidement notre volonté de travailler et de coopérer avec le ministère de la Santé pour rattraper le retard et atteindre l'objectif d'éliminer l'hépatite C d'ici 2030.

**Pour le bureau national
Mehdi Karkouri
Président de l'ALCS**

Contact :

Moulay Ahmed Douraidi :
Gsm: 06.55.51.13.62
E-mail: doura3s2@gmail.com

Kaoutar Guennoui
GSM: 06.64.42.51.83
Email: kaoutar.guennouni@gmail.com